

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU DU SUD-OUEST LYONNAIS

SIEGE SOCIAL : MAIRIE DE VAUGNERAY  
SIEGE ADMINISTRATIF : 5, Place de l'Eglise-69670 VAUGNERAY

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°2021-001

Date de convocation : 15 février 2021

Nombre de délégués en exercice : 26  
Nombre de membres présents : 20  
Nombre de membres votants : 20

L'an deux mille vingt et un, le 23 FEVRIER à 18 heures 30, le COMITE SYNDICAL s'est réuni en séance publique ordinaire, à la salle des fêtes de Vaugneray.

Présents : MM. JULLIEN, REMILLY, BRUNEL, FERLET, GIRAUD, MARTIN, GIORGIO, PASCUAL, BURLET, BOBICHON, COQUARD, DIDELET, BOICHON, GROSSIORD, BOUKACEM, LHOPITAL.

MMES MABON, BERTIN, BELIER-COLLONGE, LAFONT.

Secrétaire de séance : M. COQUARD

### Objet : Débat d'orientations budgétaires

Monsieur le Président procède à la lecture du rapport d'orientations budgétaires qui a été envoyé aux délégués et examine :

- l'évolution des tarifs de l'eau
- l'évolution des recettes : les recettes sont stables. La recette principale est la surtaxe qui est d'environ 3 000 000€/an (en légère baisse par rapport à 2019).
- l'évolution des dépenses : les dépenses de fonctionnement sont également relativement stables.
- l'évolution de la dette : le capital restant dû s'élève au 1<sup>er</sup> janvier 2021 à 1 019 360 €. L'annuité pour 2021 sera de 64 701.27 €.

Le programme de travaux pour 2021 pourrait s'établir comme suit :

- Renouvellement : 3 500 000 € HT
- Renouvellement électro mécanique : 528 000 € HT
- Réservoir du Recret : 650 000 € HT
- Surpresseur de Thurins : 100 000€ HT
- Entretien des bâtiments : 150 000 € HT
- Télérelève : 825 000 €
- Bornes de puisage : 200 000 € HT
- Actualisation du schéma directeur : 100 000 € HT

M. le Président explique que si l'on souhaite conserver un rythme de renouvellement satisfaisant (environ 1%/an) et installer la télérelève (coût total d'environ 3 000 000 €) sur l'ensemble du syndicat tout en assurant le fonctionnement du syndicat et les travaux d'entretien, le besoin de financement serait d'environ 4 100 000 €/an.

Deux solutions sont envisagées :

- Recourir à l'emprunt
- Augmenter légèrement le prix de l'eau (au moins du niveau de l'inflation)

Le Comité Syndical après avoir entendu l'exposé et les explications de Monsieur le Président et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

**PREND ACTE** de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2021.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Ont signé tous les Membres présents.  
Pour copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Préfecture le

Le Président  
Daniel JULLIEN

REÇU EN PREFECTURE

le 05/03/2021

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-069-200080786-20210223-2021\_001-DE